

ACTION 2 : Développer l'utilisation des transports collectifs et alternatifs	Date de création : 11/09/2017
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 1 : Maîtrise des transports et de l'énergie dans la lutte contre le changement climatique

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (forte <input type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/>)	
	

Contribution aux 5 finalités du Développement Durable (forte <input checked="" type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/>)		
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	A ce jour, les moyens de transport permettant de se rendre vers Pau sont peu nombreux, en partant de la commune de Sauvagnon, ou non adaptés pour une utilisation optimale par les usagers
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter et articuler des déplacements plus collectifs vers l'agglomération de Pau : co-voiturage, bus ... Réduire l'empreinte carbone des déplacements essentiellement en voiture individuelle aujourd'hui (déplacements professionnels mais aussi jeunes sans permis, étudiants ...).
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Matérialiser les sites de co-voiturage (intervention des services techniques) en faire la promotion via les médias municipaux Organiser des liens réguliers début et fin de journée Prévoir des possibilités pour articuler les déplacements : raccords entre co-voiturage/navettes bus Raccord bus avec réseau Idélis à Serres-Castet (prise en charge communauté de communes ou initiative propre à Sauvagnon).
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes concernées par le projet. Satisfaction des usagers

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commission du comité de pilotage agenda 21.
Durée et/ou périodicité	Dès septembre 2017 : Démarrage au moment de la semaine de transition écologique
Date de l'exécution effective	Expérimentations avec objectif de pérennisation d'ici trois ans. L'action sera en place en 2020.
Partenaires et outils	Mairie, communauté de communes, transports aggro de Pau.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Pas de surcoût généré.
Coût pour la commune	Aucun sauf ceux liés à la communication qui restent très modiques.
Aides et subventions	/